

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

65

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

22^{ème} session du Groupe de travail sur l'EPU

Rapport de la Mongolie

Déclaration de la délégation algérienne le 05 mai 2015

Monsieur le Président ;

Nous remercions la délégation de la Mongolie pour la qualité du rapport présenté et lui souhaitons la bienvenue. Nous avons écouté avec attention la présentation qui a été faite par le Chef de la délégation mongolienne.

L'Algérie se félicite des avancées enregistrées par la Mongolie dans la mise en œuvre des recommandations en matière de protection et de la promotion des droits de l'homme.

L'Algérie salue également les réformes judiciaires engagées par la Mongolie pour garantir l'indépendance, l'ouverture et la transparence des tribunaux.

Les efforts de la Mongolie pour la prévention et la répression de la violence au sein de la famille, dans le cadre de la Politique nationale de la famille et le Programme national pour l'égalité des sexes, méritent aussi d'être mentionnés.

L'Algérie souhaiterait faire les recommandations suivantes :

- Accélérer le processus de ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
- Ratifier la Convention contre la torture art. 21 et 22 ;

Nous souhaitons plein succès à la Mongolie dans ses efforts qui seront déployés et les actions qui seront menées en vue de mettre en œuvre et de suivre les recommandations reçues.

Je vous remercie, Monsieur le Président.